

Le journal du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec

Le mot du Président

Jean-François Chemin

Le dérèglement climatique est une réalité : nous faisons face à des événements inattendus, localisés et de plus en plus violents. Une étude hydraulique a permis de mettre en avant certains dysfonctionnements à l'échelle de sous bassin versant du Saffimbec. Afin de limiter l'exposition au risque que pourrait engendrer ces dysfonctionnements, l'année 2022 a été marquée et rythmée, par la création de nouveaux ouvrages. Rappelons cependant que le risque « zéro » n'existe pas, que les ouvrages n'offrent qu'une protection relative, et que le processus de sensibilisation, de communication et de pédagogie reste primordial aux missions du SMBVAS.

Le SMBVAS a également connu cette année un renouvellement d'équipe important, avec notamment, l'arrivée de Julien Gouvazé à la direction du Syndicat. L'ensemble de l'équipe se tient, bien sûr, à disposition pour répondre à vos demandes.

Bonne lecture,



Qu'est-ce que le bassin versant ?

Le bassin versant est l'ensemble des terrains où toute l'eau tombée rejoint la même rivière.

Sur notre territoire, chaque goutte de pluie descend vers l'Austreberthe, qui se jette ensuite dans la Seine.

AU SOMMAIRE

Focus sur ...

Les "nouveaux" ouvrages du SMBVAS

Les métiers du SMBVAS

Hydraulique et gestion du ruissellement

Les grandes dates de l'année !

PPRI, CTEC et SAGE !

Crédit photo : SMBVAS

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Austreberthe et du Saffimbec :

- Créé en 2001 suite aux inondations catastrophiques de la décennie 90.
- Depuis 21 ans au service des 31 communes et EPCI de son territoire : création d'ouvrages de régulation des eaux de pluies accompagnement des élus, des aménageurs du territoire et des agriculteurs dans la réduction du risque, sensibilisation des élus et du public à la gestion de crise et aux bons comportements face à l'inondation.
- Depuis 10 ans, agit pour préserver les zones humides et la qualité de la ressource en eau.

Focus sur ...



Les "nouveaux" ouvrages du SMBVAS

Qu'est-ce qu'un ouvrage structurant ?

Depuis sa création, le SMBVAS a construit plus de 50 aménagements de gestion des inondations sur son territoire, pour protéger les biens et les personnes. Ils assurent le stockage de près de 550 000 m³ d'eau.

Les ouvrages sont des aménagements qui ont pour but de réguler le débit des eaux de ruissellement : les eaux de pluie s'écoulant des versants sont stockées temporairement, puis sont relâchées de façon contrôlée vers l'aval.

La commune de Pavilly, soumise à de multiples inondations, est située à l'exutoire du sous bassin versant du Saffimbec. Le SMBVAS a ainsi entrepris une étude hydraulique sur ce sous bassin versant permettant de prioriser et d'établir la localisation stratégique pour l'aménagement d'ouvrages structurants notamment. La priorité a été donnée aux dysfonctionnements survenant plusieurs fois dans l'année ou générant des hauteurs d'eau supérieures à 50 cm sur des enjeux majeurs.

Deux nouveaux ouvrages de lutte contre les inondations ont été créés en 2022 : les ouvrages de Motteville (MOT04, représentant 13 200 m³ de stockage) et de Mesnil-Panneville (MP08, 11 700 m³ de stockage). Ils participent à écrêter les ruissellements à l'échelle du bassin versant et préviennent également les inondations d'enjeux locaux (voie communale et route départementale).

En parallèle des aménagements connexes ont été créés afin de compléter l'action des ouvrages : mares, passages à guets, afin de renforcer l'écrêtement des ruissellements.

Deux autres ouvrages sont prévus d'ici 2024 : un à Limésy et un autre à Auzouville l'Esneval.

Dans le cadre des événements climatiques futurs, ces ouvrages participeront également à lutter contre l'érosion engendrée par le régime torrentiel des coulées boueuses, provenant du bassin versant, et donc à favoriser la protection des milieux aquatiques des vallées du Saffimbec et de l'Austreberthe.




Inauguration des nouveaux ouvrages, 6 octobre 2022. De gauche à droite : M.Lopez, Maire de Mesnil-Panneville, Mme Largillet, Conseillère Départementale, M.Chemin, Président du SMBVAS.

LE CHIFFRE A RETENIR : 615 947 € hors taxe

C'est le prix de la création de nos deux derniers ouvrages MOT04 et MP08 : ce coût comprend les études, les travaux, le suivi de chantier, et les coûts liés au terrain (foncier et servitudes).

Les travaux de ces ouvrages a été subventionnée par le Département de la Seine-Maritime, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) pour les études et le foncier.

 L'existence de ces bassins n'annule pas le risque inondation. Il est donc toujours nécessaire de l'anticiper et de s'y adapter. Le risque "zéro" n'existe pas.

vous avez dit nouveau ?

Suite à la fusion entre le SIRAS et le SMBVAS au 1er janvier 2022, le nouveau SMBVAS a également repris une dizaine d'ouvrages qui appartenait à l'ancien Syndicat des Rivières. La création de ces ouvrages a été réalisée entre 2000 et 2004 : bassins et aménagements sous voiries. Ils ne sont donc pas si neufs !

et après ?

La construction n'est pas suffisante pour protéger les biens et les personnes. Des entretiens réguliers sont nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages : pâturage, tonte, travaux de terrassements.

pour la surveillance ?

Le SMBVAS surveille la réaction du territoire en période de perturbation météorologique.

Lorsque des ruissellements importants sont notés sur le terrain ou à travers les systèmes de surveillance existants, le SMBVAS agit en :

- Transmettant un avis de vigilance aux communes afin de les mettre en garde,
- Envoyant des agents sur le terrain, en tournée d'ouvrages.

Les tournées d'ouvrages sont destinées à vérifier qu'il n'y ait pas de soucis au niveau de leur fonctionnement. Les échelles colorées sont alors contrôlées afin de vérifier le niveau de remplissage. On surveille également la formation d'embacles, c'est-à-dire de bouchons qui viendraient obstruer le système de vidange de l'ouvrage.

échelle colorée pour suivre le niveau de remplissage du bassin



Bouville l'ouvrage est vide.



Au même endroit, suite à de fortes pluies en janvier 2018, l'ouvrage se remplit en stockant les eaux de ruissellement.



Solène Gazaignes

Chargée de mission hydraulique et gestion du ruissellement

Quel est ton rôle au syndicat ?

Je suis en charge du suivi des ouvrages structurants du SMBVAS, des études et travaux pour les futurs ouvrages ainsi que la gestion de crise en cas de crue importante.

Quelles sont tes missions au quotidien ?

Mon travail consiste à gérer l'entretien courant des ouvrages (fauche, pâturage,...) à surveiller leur évolution dans le temps mais aussi leur fonctionnement par temps de pluie.

Un chiffre à retenir ?

Plutôt un ordre de grandeur : la création des 4 ouvrages du Saffimbec permettant à terme d'éviter 1,8 millions d'euros de dommages pour une crue centennale !

Un enjeu pour 2023 ?

Homogénéiser la gestion des ouvrages entre ceux du SMBVAS et les 11 ouvrages de l'ancien SIRAS.

Mais également réparer les ouvrages qui en ont besoin : un traitement de bétail, une reconstitution partielle de digue sur débit de fuite, des étanchéités de tuyaux à reprendre ...

... et préparer 2024 : La création de deux ouvrages est encore prévue dont voici les différentes étapes : négociation foncière, élaboration et suivi de la maîtrise d'œuvre pour les dossiers réglementaires (loi sur l'eau, déclaration d'utilité publique), élaboration du marché public de mise en concurrence et suivi des travaux...

le savez-vous ?

Le Centre Eau Risque et Territoire a inauguré son espace scénographie l'année dernière : un pôle est dédié au fonctionnement des ouvrages. Venez, vous aussi, tester le fonctionnement des ouvrages de régulation des inondations grâce à nos maquettes ! Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h, visite gratuite



Parcours pédagogique : l'eau, un atout et un risque. Au cours de ces 4 km de balade, vous pourrez croiser plusieurs de nos ouvrages. Munis de panneaux pédagogiques, vous ne pourrez pas les rater. Arrêtez-vous, et observez ! Retrouvez la plaquette du parcours sur notre site smbvas.fr

Pour + d'infos : cert@smbvas.fr



Les grandes dates de l'année 2022

3 documents, une même ligne directrice : protéger, réduire la vulnérabilité des biens et des personnes, s'adapter au changement climatique et maintenir un bon état des ressources en eau.

1er janvier 2022 Signature du Contrat Territorial Eau Climat

Le Contrat de Territoire "Eau & Climat" (CTEC) vise à accélérer, sur un territoire à enjeux, la mobilisation des maîtres d'ouvrage autour d'un programme d'actions prioritaires et efficaces pour la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

12 janvier 2022 Approbation du Plan de Prévention du Risque Inondation

Les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI) constituent l'un des outils de la mise en oeuvre de la politique de l'État en matière de prévention des inondations. Ils mettent en évidence les zones à risques, réglementent l'aménagement et les usages du sol, et définissent des mesures pour réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et des activités. Le PPRI a été approuvé par le Préfet après enquête publique.

7 mars 2022 Mise en oeuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Feuille de route réalisée à l'échelle d'un territoire par les acteurs locaux, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) fixe les objectifs des politiques de l'eau. Cela concerne l'eau que nous buvons, les rivières qui coulent près de chez nous, les zones humides qui font nos paysages et le risque inondation qui nous menace. Le SAGE a été approuvé par le Préfet après enquête publique.

Bienvenue à Julien GOUVAZÉ

Directeur

Julien a en charge la coordination du personnel et des actions du syndicat d'un point de vue technique et administratif, ainsi que le suivi en direct de certains dossiers d'investissement du syndicat.

Contact : coordination@smbvas.fr

et Solène GAZAIGNES !

Chargée de mission Hydraulique et gestion du ruissellement

Solène est chargée du suivi de la création et du bon fonctionnement des ouvrages hydrauliques sur le territoire du SMBVAS.

Contact : hydrau@smbvas.fr



Participez à notre jeu concours !

Combien une prairie absorbe-t-elle de quantité d'eau de pluie ?

A - 50 % B - 70 % C - 90 %

Envoyez votre réponse, avant le 28 février 2023, à : secretariat@smbvas.fr

Tirage au sort le 1er mars 2023, avec une surprise à la clef pour le gagnant.

SMBVAS

213 ancienne route de Villers

76360 VILLERS-ECALLES

02 32 94 00 74

secretariat@smbvas.fr - www.smbvas.fr

Suivez notre actualité



Les activités du SMBVAS sont soutenues par :



A vos agendas

samedi 3 juin
2023
fête de la
Nature
de l'Austreberthe

Directeur de publication : Jean-François CHEMIN

Comité de rédaction : Equipe du SMBVAS

Crédit photo : SMBVAS - Icones par Flaticon